

# EMPRUNTER UN LIVRE NUMERIQUE

SUR LE SITE DE  
LA MEDIATHEQUE

## Comment ça marche?

Les livres numériques achetés par la Bibliothèque Départementale dans le but de vous être prêtés sont soumis à une sécurisation mise en place par leurs éditeurs. Cette sécurisation implique la création rapide et gratuite d'un identifiant personnel lors de la première utilisation.

[Je crée gratuitement mon identifiant Adobe](#)

Votre identifiant devra être renseigné pour autoriser le logiciel choisi à lire le livre numérique que vous aurez emprunté.

## J'utilise un PC et/ou une liseuse

**Attention : les livres numériques que nous prêtons ne sont pas lisibles par les liseuses Kindle.**

[J'installe Adobe Digital Edition](#) version 3.0

Pour transférer un livre électronique sur votre liseuse, branchez celle-ci en USB sur votre PC et glissez-déposez le livre électronique vers la liseuse dans Adobe Digital Edition.

## J'utilise un iPad

[Je télécharge Aldiko sur l'appstore](#)

## J'utilise une tablette Android

[Je télécharge Aldiko classic sur le playstore](#)

Suite à l'emprunt, vous pourrez récupérer depuis votre compte vos livres numériques sur différents périphériques (ordinateur, tablette, smartphone, liseuse...).

[Voir mes prêts numériques dans mon compte](#)

*Attention : un livre ne peut être lu sur plusieurs périphériques que si l'identifiant Adobe renseigné dans les différentes applications de lecture est identique.*

- Au terme de la durée du prêt (28j), le livre n'est plus accessible.
- Pour rendre un livre avant le terme, il ne suffit pas de le supprimer de votre application de lecture (Adobe, BlueFire, etc.). Il faut utiliser la fonction de restitution (clic droit sur la couverture du livre dans la bibliothèque Adobe).
- Retrouvez l'historique de vos emprunts numériques dans [votre compte lecteur](#) (rubrique "emprunts numériques"). Depuis cet historique, il vous est possible de télécharger de nouveau le livre (notamment dans le cas où la transaction aurait été interrompue par un problème technique).

# EMPRUNTER UN LIVRE NUMERIQUE

SUR LE SITE DE  
LA MEDIATHEQUE



*Pour tous les abonnés de la médiathèque !*

## **5 livres numériques en emprunt simultané, 24/24, 7/7**

Vous pouvez emprunter jusqu'à 5 livres numériques en même temps en téléchargement sur ordinateur, tablette, liseuse ou smartphone, dans la limite de 10 titres par mois. La durée de prêt est de 28 jours, au terme desquels vos livres ne sont plus accessibles.

**Si vous lisez vite, vous pouvez rendre un livre avant le terme afin d'en emprunter un autre.**